



Votre déclaration d'impôts 2025

– Procédure étape par étape –

Cette procédure détaillée est remise au mandant afin de l'informer précisément sur le traitement du dossier confié.

Par la remise des documents fiscaux 2025, ACYGEST FISCA-Plus Sàrl est mandatée pour procéder à l'établissement et au dépôt de la déclaration d'impôt dans le cadre déterminé et selon la procédure suivante :

■ ÉTAPE I – Ouverture du dossier et gestion des délais

Le mandant transmet par courriel (fisca-plus@acygest.ch), voie postale ou directement à notre bureau (ACYGEST FISCA-Plus Sàrl – Route Cantonale 8 – 1077 Servion) :

Le matériel reçu de l'Administration fiscale [*Formulaire « Déclaration d'impôt » et relevé de compte (QR-Facture)*]

✓ Pourquoi cette étape est essentielle :

- ⇒ Évite de les égarer – garantit l'enregistrement du code de contrôle
- ⇒ Permet l'**ouverture officielle du dossier**
- ⇒ Déclenchement automatique de la gestion des délais. Pour tous les dossiers ouverts et non-finalisés aux échéances légales, une demande de prolongation de délai sera déposée auprès de l'Administration fiscale.

■ ÉTAPE II – Transmission groupée des justificatifs

Le mandant transmet à ACYGEST FISCA-Plus Sàrl les documents permettant l'établissement de sa déclaration 2025.

■ ÉTAPE III – Établissement, dépôt et suivi de la déclaration

ACYGEST FISCA-Plus Sàrl procédera à la préparation de la déclaration sur la base des documents et informations remis par le mandant. Si nécessaire, une demande de pièces et confirmation d'information sera adressée au mandant.

ACYGEST FISCA-Plus Sàrl, procédera au dépôt électronique de la déclaration finalisée pour le compte du mandant.

ACYGEST FISCA-Plus Sàrl transmettra une copie de la déclaration. Le mandant s'engage à vérifier et faire part de ses éventuelles questions, remarques ou demandes de corrections, dans un délai raisonnable, après remise du dossier.

ACYGEST FISCA-Plus Sàrl retournera au mandant toutes pièces, originaux et documents en format papier mis à sa disposition, une copie informatisée restant au dossier.

ACYGEST FISCA-Plus Sàrl assure le suivi du dossier en tenant informé le mandant jusqu'à taxation définitive.

i Informations importantes

Toutes les transmissions (correspondances et échange de documents) se feront en versions digitalisées (PDF) sauf demande expresse du mandant d'obtenir un envoi « papier ».

Le mandant veillera à ce que les pièces transmises informatiquement (PDF) soient **clairement identifiées et organisées** de manière à limiter le temps de traitement (préparation et/ou organisation des pièces au-delà de 15 min facturées).